

Relevé de décision du 1er Conseil de l'ED SPI 2017-2018

16 mars 2018

EC et Chercheur.e.s :

Ahmed Loukili (ECN), David Bigaud (UA), Mohamed Benbouzid (UBO), Steven Le Corre (UN), Sandrine Thuillier (UBS), Patrice Cartraud (ECN), Armelle Chabot (IFSTTAR), Jean-François Hetet (ECN), Laurence Le Coq (IMTA), Thomas Leduc (ENSA), Manuel MELON (Le Mans Université)

Doctorant.e.s :

Clément Blanchard (UN), Marie Viel (UR), Aliénor Gauthier (ECN), Paul Bottois (UM), Mathilde Honore (UBS)

BIATSS :

Marie-Line Champin (ECN) Yann Doutreleau (ENSTA),

Personnalités extérieures :

Jean-Vivien Heck (CSTB), Damien Guillon (CETIM), Franck Teston (SATT Ouest valorisation), Benjamin Rocher (STX)

Invité.e.s :

Aurélie Lardeux

Quorum : 22 présents /26

Début : 9 h45

Monsieur Loukili remercie les personnes présentes et rappelle les points à l'ordre du jour

Il confirme la validité des décisions qui seront prises au cours de cette réunion puisque le quorum atteint.

1. Règlement intérieur

Après une discussion sur le fond le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Le Conseil retient la proposition des représentants des doctorants de discuter en petit comité la question de la répartition des formations exigées et la mise en place d'une certaine souplesse, ainsi que de la procédure de transmission aux étudiants des nouvelles formations. Le règlement Intérieur sera disponible sur le site de l'ED à partir du 20 mars.

2. Journée de Séminaire de l'ED SPI

Le document du déroulé est présenté. Une version anglaise est demandée par les doctorants. Pour cette année la traduction n'est pas d'actualité. La proposition est retenue pour la session de 2019.

(Voir présentation jointe)

3. Calendrier concours contrats doctoraux d'établissement

Toutes les propositions doivent passer par le site <https://theses.u-bretagne Loire.fr/>

- A la mi-mai les directeurs remontent les sujets classés avec candidats ayant candidaté via le site
- Mi-juin remonté des auditions et classement par le Président de la commission de sélection.

Les demi-bourses seront traitées. En tout état de cause 100% du financement devra être acquis au moment du conseil de l'ED mi-juin.

4. CSI

Résultats du CSI transmis avant le 10 juin.

En cas de difficulté le calendrier peut être ajusté par site.

5. Formations

Amethis V3 En développement.

A. Loukili présente les offres scientifiques reçues par les membres de l'ED. L'ED SPI mettra en œuvre la programmation de ces cours sur tous les sites en collaboration avec les enseignants tout au long de l'année.

A la demande des doctorants et en fonction de la demande une solution adaptée sera mise en place pour les formations sur les sites où elles ne sont pas présentes

6. Examen d'une demande de validation d'acquis de l'expérience : dossier de Monsieur Kamal BSAIBES.

L'avis du Conseil qui porte sur le point pédagogique doit être remonté à la Commission de la recherche.

Le candidat ne présente aucune recherche, aucune publication, aucun congrès.

Dans son activité rien ne relève d'une recherche scientifique qui justifie la validation.

Le conseil se pose la question : Est-on en mesure d'accompagner une personne dans sa démarche pédagogique ?

Le conseil donne un avis défavorable sur ce dossier de VAE.

Le conseil est levé à 13 h00